

Auvergne-Rhône-Alpes



De gauche à droite : **Nicolas Merle**, président de JA Aura, **Yannick Fialip**, secrétaire général, et **Michel Joux**, président de la FRSEA Aura.

SYNDICALISME / Le conseil d'administration de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes s'est réuni, lundi 6 janvier, à Aubière dans le Puy-de-Dôme. Au programme, trois sujets majeurs : économie, retraite et ZNT.

“ Le prix, c'est notre combat majeur ! ”

En ce conseil de rentrée, les élus de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes sont revenus sur les mobilisations de fin d'année, considérant qu'il convenait de ne rien lâcher. Sur le volet économique, Pascal Girin, président de la FDSEA du Rhône, a ainsi rappelé que « la valeur de nos produits est l'axe principal de notre combat ». Face à une loi alimentation qui peine à produire ses effets, et à la veille des négociations commerciales stratégiques, les responsables professionnels redoublent de vigilance. « Nous devons mobiliser tous les outils pour obtenir gain de cause sur le prix. S'il le faut, le réseau régional remontera au créneau, quitte à organiser des blocages de centrales d'achats », a souligné Michel Joux, président de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes.

Des journées économiques devraient être organisées dans les semaines à venir dans les départements, un travail en section va être engagé pour constituer une base de données sur les coûts de production, et des rencontres vont être organisées rapidement avec les organisations de producteurs et les coopératives. « Il faut absolument que les opérateurs aillent chercher les bons

sondés désormais connus avec la parution fin décembre des arrêtés, la FRSEA se veut aussi vigilante. « Nous devons établir une cartographie à l'échelle de la région pour mesurer les pertes de production engendrées par cette nouvelle réglementation », a estimé Stéphane Joandel, responsable du dossier environnement à la FRSEA. Si les instructions techniques de mise en œuvre de arrêtés doivent encore être transmises au préfet, on sait déjà que des distances de 20 mètres pour les produits les plus dangereux, de 10 mètres pour les produits destinés à l'arboriculture et la viticulture et de 5 mètres pour les autres grandes cultures

ZNT : faire bouger les lignes

« Au niveau national, des négociations sont en cours », a indiqué Patrick Bénézit. Quelles sont les marges de manœuvre sur ce dossier ? La mise en place de chartes des riverains départementales validées par les préfets, couplée à des buses anti-dérives pourrait permettre de diminuer les distances de non-traitement : 5 mètres pour l'arboriculture et la viticulture et 3 mètres pour les grandes cultures. Quatre départements d'Auvergne-Rhône-Alpes s'étaient déjà engagés dans la mise en place de chartes de riverains :

En bref

RAPPEL / Demandes d'aides « grêle » et « sécheresse » 2019

La Région Auvergne-Rhône-Alpes accorde une aide exceptionnelle aux éleveurs touchés par la sécheresse 2019 ayant réalisé des investissements agricoles, ainsi qu'aux exploitations ayant subi des dégâts importants de grêle. Ouvert depuis le 9 décembre, le dépôt des demandes d'aides sera possible jusqu'au 9 février 2020. Pour tenir compte des demandes déposées et pour agir au plus près des exploitants les plus impactés, la Région votera ses modalités d'intervention à la commission permanente de février 2020. Les demandes d'aides sont dématérialisées. Les formulaires en ligne sont disponibles sur <https://urlz.fr/bvw3> et sur <https://urlz.fr/boEk>. Des pièces dématérialisées seront à joindre au formulaire en ligne lors de votre demande quel que soit le statut du demandeur : une attestation signée de la banque émettrice précisant l'objet du ou des prêts ainsi que le capital remboursé ou à rembourser sur la période 2019-2020 ; un avis de situation Siren que vous pouvez télécharger sur le site de l'Insee, et un relevé d'identité bancaire (RIB) pour le paiement de la subvention. ■

s.c.

DERNIÈRE MINUTE / Paul Gaudron nous a quittés



Nous venons d'apprendre avec tristesse le décès, survenu ce mardi matin 7 janvier, de Paul Gaudron, à l'âge de 68 ans, suite à une terrible maladie diagnostiquée cet été. Paul Gaudron a

EMPLOI / 2019 a été Copat en Auvergne de l'Opcvo Ocapia nouveau un enjeu la création d'une de la production

Une commission nationale agricole



Claire Merland, la présidente de la FRSEA Aura, a salué la mémoire de Paul Gaudron le 22 décembre, et qui a été élu à la commission nationale emploi

La commission nationale de la FNSEA et son président Jérôme Voile, ont été élus le 20 décembre à La Tour du Pin (Rhône), des membres élus de la commission emploi de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est le point sur les dernières élections nationales et sur les actions en matière d'emploi et de formation. Étaient conviés à cette journée les représentants des commissions départementales emploi, les représentants des prud'hommes ainsi que les membres de la commission régionale Cuma, groupements d'employeurs, services de remplacement de la commission nationale de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes. Claire Merland a regretté l'absence de Michel Gaudron, directeur des affaires sociales de la FRSEA, et de Micaël Jacquemin, membre de l'observatoire emploi-formation.